



APPEL À PROJETS DE RECHERCHE 2018
LABEX DRIIHM

Appels à Projets de Recherche 2018

du LabEx DRIIHM

**Dispositif de recherche Interdisciplinaire
sur les Interactions Hommes-Milieux**

À RETENIR

Lancement de l'appel à projets : 15 Octobre 2017

Limite de soumission des dossiers : 30 Novembre 2017 (minuit heure de Paris)

Résultats des Appels à projets de recherche OHM : 8 janvier 2018

Résultats des Appels à projets interOHM et Post-Doctoraux : février 2018

CONTACTS

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter :

Corinne Pardo - Chargée de projet Gouvernance du LabEx DRIIHM
pardo(at)eccorev.fr / 04 42 97 15 07

Pour des questions techniques concernant l'enregistrement en ligne des propositions de recherche :

Arnaud JEAN-CHARLES - Chargé de projet Informatique du LabEx DRIIHM
jeancharles(at)eccorev.fr / 04 42 97 15 07

Pour des questions spécifiques à un OHM et pour toute soumission d'un projet inter-OHM, ou post-doctoral :

veuillez contacter le(s) directeur(s) de l'OHM (ou des OHMs) concerné(s)

SOMMAIRE

1	Contexte et particularités de l'appel à projets	4
1.1	Contexte de l'appel à projets	4
1.2	Particularités de l'appel à projets du Labex DRIIHM	4
2	Soumettre une proposition de recherche.....	5
2.1	Qui peut soumettre une proposition de recherche ?.....	5
2.2	Saisie en ligne des projets	5
2.3	Engagements des équipes lauréates	6
	2.3.1 <i>Engagement administratif</i>	6
	2.3.2 <i>Engagement scientifique</i>	6
3	APR des OHM.....	7
4	APR du Réseau des OHM.....	7
5	Appel à proposition de contrats post-doctoraux	8
5.1	Conditions d'éligibilité	8
5.2	Saisie des projets post-doctoraux	8

1 Contexte et particularités de l'appel à projets

Outils de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS, les Observatoires Hommes-Milieus (OHM) étudient les socio-écosystèmes anthropisés dans une démarche intégrative des sciences de l'environnement (12 OHM¹ fin 2017). Reconnus en 2012 dans le cadre des Investissements d'Avenir comme Laboratoire d'Excellence, les OHM et leur réseau sont le substrat sur lequel repose le LabEx DRIIHM (Dispositif de Recherche Interdisciplinaire sur les Interactions Hommes-Milieus).

1.1 Contexte de l'appel à projets

Les OHM sont construits autour d'un objet ou fait majeur issu du fonctionnement des socio-écosystèmes anthropisés et posant des questions essentielles pour l'environnement et la société par la survenue d'un événement de bouleversement ou *événement fondateur* qui intervient dans un contexte réputé à l'équilibre et déterminant ainsi un avant et un après. Le but est d'identifier les mécanismes qu'il induit, d'en comprendre les fonctionnements, d'en déterminer les dynamiques et les interactions et d'en suivre les effets et conséquences, au cours du temps, sur l'homme et son milieu.

Outils de promotion de recherches interdisciplinaires, les OHM favorisent et tendent à organiser autour d'un objet d'étude commun, les interactions entre les sciences de l'environnement : sciences de la géosphère, de la biosphère, sciences de l'homme et de la société. Les OHM se développent avec la mise en place d'outils dédiés au stockage, à l'interopérabilité et à la pérennisation des données scientifiques. Ils sont ainsi conçus comme des dispositifs privilégiés d'observation, d'étude, d'expérimentation et de modélisation des questions, des enjeux environnementaux actuels et des réponses que l'on peut leur apporter. Les recherches soutenues par les OHM contribuent à l'accomplissement de ces objectifs, notamment par le référencement de leurs résultats : publications, communications, métadonnées et données.

1.2 Particularités de l'appel à projets du Labex DRIIHM

Le présent APR vise à soutenir des études s'inscrivant dans le champ des sciences de l'environnement, telles que définies précédemment. Sont principalement concernés les domaines listés ci-après et pouvant être traités dans le cadre précis d'un ou plusieurs OHM.

- Réponses aux changements globaux,
- Echelles temporelles et dynamiques de la biodiversité,
- De l'anthropisation à l'artificialisation des milieux et du vivant,
- Etudes de nouveaux biomes,
- Environnement et santé, écologie de la santé,
- Ecologie chimique et chimie écologique, écotoxicologie,
- Evaluation environnementale,
- Durabilité et usages,
- Aménités environnementales et approches économiques,
- Politiques publiques et gestion durable des territoires.

L'esprit de cet Appel est d'encourager les équipes désireuses d'explorer de nouvelles pistes de recherche, tant sur un plan thématique que méthodologique, de les mettre en œuvre dans le cadre des OHM.

¹ Les 12 OHM actuellement en activité sont les OHM Bahia Exploradores (Chili) (pas d'APR 2018 pour cet OHM), Bassin minier de Provence (PACA, France), Estarreja (Portugal), Haut-Videssos (Midi-Pyrénées, France), Littoral méditerranéen (Languedoc-Roussillon, PACA et Corse, France), Nunavik (Québec, Canada), Oyapock (Guyane), Téssékéré (Sénégal), Pays de Bitche (Lorraine, France), Pima County (USA), Port Caraïbe (Guadeloupe, France), Vallée du Rhône (Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et PACA, France).

Cet appel à projets de recherche 2018 du labex DRIIHM regroupe :

- les APR de 11 OHM (Le nouvel OHMi Bahia exploradores ne peut émarger cette année à l'APR) ([Cf. Chapitre 3](#)),
 - l'APR du réseau des OHM – projets interOHM - ([Cf. Chapitre 4](#)),
 - et les appels à propositions de contrats post-doctoraux ([Cf. Chapitre 5](#))
-
- L'ensemble des projets (OHM, inter-OHM ou post-doctoraux) sont financés pour une durée d'un an.
 - Leur conception peut s'envisager en articulation avec un programme de recherche existant ou comme un projet émergent, susceptible de servir de base pour des développements ultérieurs.
 - Les projets présentés peuvent être disciplinaires, pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires. L'interdisciplinarité, qui reste l'objectif recherché in fine, n'est cependant pas un prérequis pour l'élection à cet APR si le projet s'inscrit de manière argumentée dans le champ de questionnement de l'OHM concerné.
 - Les projets soumis pourront présenter un caractère théorique affirmé ou au contraire être davantage articulés autour d'une opération de recherche/action.
 - Les approches comparatives seront appréciées.
 - Les travaux permettant d'intégrer et de répondre à des demandes sociétales – sous forme de diagnostic, d'ingénierie écologique, d'expertise ou d'aide à la décision – seront également encouragés.

2 Soumettre une proposition de recherche

2.1 Qui peut soumettre une proposition de recherche ?

Les présents appels s'adressent à toutes les équipes de recherche françaises relevant d'un EPST ou d'une EPSCP (Université) membre du Labex, aux équipes de recherche des pays partenaires des OHM internationaux (Portugal, Canada, Sénégal) ainsi qu'aux autres équipes françaises et étrangères via un partenariat avec une équipe française membre du Labex. Une même équipe peut déposer plusieurs projets auprès d'un même OHM, de plusieurs OHM ou auprès du ROHM. Voir cependant les spécificités pour les contrats post-doctoraux au [Chapitre 5](#).

2.2 Saisie en ligne des projets

Les soumissions des projets de recherche se font en ligne, à une seule et même adresse : <http://www.driihm.fr>, **après** identification du porteur de projet sur le site du labex DRIIHM.

Voir « Encadré » page suivante




La saisie se fait en trois temps

1^{er} temps : S'inscrire sur le site du Labex DRIIHM

2^{ème} temps : Vous êtes automatiquement dirigé vers l'interface de saisie d'un projet de recherche en Français. Vous pouvez alors choisir la langue du formulaire (Français, Anglais, Portugais) – Informer les champs suivants : « Références du projet », « Contenus » et « Participants au projet » ; S'engager à respecter la charte des OHM ; Sauvegarder.

Le porteur de projet peut joindre tout fichier qu'il jugera utile.

3^{ème} temps : Le projet en cours de rédaction apparaît en résumé. Cliquer sur l'icône de modification du projet . Le champ « Budget » peut maintenant être informé. Sauvegarder.

Le porteur de projet, et lui seul, peut voir et modifier le projet soumis jusqu'à la date de fin de l'APR, soit le 30 novembre minuit (heure de Paris).

2.3 Engagements des équipes lauréates

Les équipes lauréates s'engagent moralement à deux niveaux.

2.3.1 Engagement administratif

Pendant la période d'un mois qui suit l'annonce des lauréats, les équipes s'engagent à fournir au gestionnaire de l'APR les éléments nécessaires à la mise à disposition du financement obtenu.

Si ces formalités ne sont pas satisfaites sous un mois, le LabEx DRIIHM se réserve la possibilité de réaffecter les financements correspondants.

2.3.2 Engagement scientifique

Dans un délai d'un an après l'obtention des crédits, les projets financés feront l'objet :

- d'une présentation orale lors du séminaire de restitution des/de l'OHM concerné(s),
- d'un rapport succinct rendu à/aux OHM concerné(s) qui devra reprendre les questions initiales de la recherche, la méthodologie employée, exposer les résultats, leur discussion ainsi que leur mise en perspective dans le contexte OHM.

En matière de valorisation des résultats induits, les lauréats s'engagent à publier dans les deux années qui suivent le présent APR au moins 1 article dans une revue scientifique à comité de lecture. De plus, **chaque partenaire scientifique du projet s'engage à faire mention des OHM et du LabEx DRIIHM dans toutes publications ou communications des résultats de ses recherches** sous la forme : « *Ce travail a bénéficié d'une aide de l'Etat gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du Labex DRIIHM, programme « Investissements d'avenir » portant la référence ANR-11-LABX-0010* ».

Le LabEx DRIIHM et son adresse peuvent également être rappelés en en-tête de l'article (adresse du chercheur) sous cette forme : Labex DRIIHM (Programme "investissements d'avenir" : ANR-11-LABX-0010), INEE-CNRS 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris.

Pour les communications orales et les posters, il est demandé d'apposer le logo du Labex DRIIHM à côté de ceux du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) et de l'ANR.

Comme indiqué dans la charte des OHM que les porteurs de projets doivent signer, **le stockage et l'archivage de l'information scientifique est un des objectifs des OHM**. Les lauréats doivent donc accepter le principe de transmettre leurs métadonnées via une fiche de métadonnées qui leurs sera

transmise ; comme dans tout observatoire, les données, ont quant à elles vocation à être versées, après valorisation par leur auteur, directement au système d'information de l'OHM ou à défaut à celui du Réseau des OHM.

3 APR des OHM

Ce volet présente par le biais de 10 fiches indépendantes le cadrage scientifique et la problématique de recherche pour l'année à venir de chacun des OHM. L'orientation de ces appels est de leur ressort, tout comme la procédure de sélection des projets proposés, sous réserve de l'accord final du conseil de direction du Labex DRIIHM.

Avant la soumission en ligne d'un projet OHM, vous pouvez prendre contact avec le directeur de l'OHM concerné.

Si le projet soumis concerne plusieurs OHM (Projet ROHM), **vous devez en informer chacun de ces OHM et demander un budget global via le formulaire de saisie.**

Il est rappelé aux porteurs de projet que chaque OHM a des priorités et des financements qui lui sont propres ; pour en prendre connaissance, veuillez cliquer sur les liens des fiches respectives ci-après (les fiches sont également jointes à ce document général).

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Bassin minier de Provence](#)

Fiche de l'APR 2018 - OHM Estarreja ([Version Française](#) / [Portugaise](#))

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Haut-Videssos](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Littoral Méditerranéen](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHMi Nunavik](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Oyapock](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Pays de Bitche](#)

Fiche de l'APR 2018 – [OHM Port Caraïbe](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Pima County](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Tèssékéré](#)

Fiche de l'APR 2018 - [OHM Vallée du Rhône](#)

4 APR du Réseau des OHM

IMPORTANT ! Avant toute saisie de projet ROHM, le porteur doit prendre contact avec les directeurs des OHM.

Ce volet est géré directement au niveau du Réseau et bénéficie d'un financement spécifique. Il s'agit d'un APR « blanc », donc non orienté. Cependant, les projets soumis doivent **obligatoirement concerner au moins deux OHM.**

Les propositions de recherche sont à saisir en ligne via le site internet du Labex (www.driihm.fr) et selon les modalités précédemment décrites ([Cf. 2.2 – Saisie en ligne des projets](#)).

5 Appel à proposition de contrats post-doctoraux

IMPORTANT ! : Avant toute saisie de projet post-doctoral, **le porteur doit prendre contact avec le directeur de l'OHM concerné.**

Le LabEx DRIIHM propose trois contrats de recherche post-doctorale (un an) à de jeunes chercheurs inscrivant leur travail dans les axes du LabEx et ayant moins de deux ans d'ancienneté en tant que chargé de recherche.

Les projets post-doctoraux, compte tenu du calendrier des appels, sont déposés par le chercheur confirmé qui encadrera le futur post-doctorant et non par le futur CDD. Il appartiendra à chaque porteur d'identifier d'ici le mois de juillet de l'année du millésime l'identité du futur bénéficiaire du contrat. A défaut, le contrat sera soit affecté au suivant s'il y a une liste complémentaire, soit retiré du concours.

5.1 Conditions d'éligibilité

- Le projet de recherche sera effectué au sein d'une unité française du CNRS partenaire du Labex DRIIHM. Le contrat établi sera un contrat d'un an « CDD Chercheur » au sein du CNRS.
- Le projet doit concerner directement au moins un OHM et s'adresser au cœur de ses problématiques.
- Bien que ce ne soit pas une condition *sine qua non*, les sujets pluri voire interdisciplinaires seront considérés avec la plus grande attention. Ils devront alors présenter les meilleures garanties de succès (directions scientifiques, disponibilité des équipements nécessaires, etc.)

5.2 Saisie des projets post-doctoraux

La saisie des projets se fait en ligne sur le site du [DRIIHM](#), après identification du porteur de projet sur ce même site (via « Créer un compte »). Vous pouvez joindre en PDF, sur l'interface de saisie, le CV court du Directeur de Recherche, le CV du candidat envisagé (si déjà connu) et tout autre document que vous jugerez utile.

Voir [ICI](#) les modalités pratiques de saisie des projets ([paragraphe 2.2](#)).